

CONVENTION de PÉRIODE de CÉSURE

au titre de l'année universitaire 2025-2026

Décret n°2018-372 du 18 mai 2018 et Circulaire MESRI – DGESIP A1-1 n° 2019-030 du 10 avril 2019

Étudiant.e inscrit.e à l'INSPE Toulouse Occitane-Pyrénées – N° étudiant /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

NOM : _____ Prénom : _____

NOM D'USAGE : _____ Date de naissance : __/__/____

Adresse : _____

CODE POSTAL : /_/_/_/_/_/_ / VILLE : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Inscrit.e actuellement en Master MEEF parcours : _____ 1^{ère} année 2^{ème} année

Demande une période de césure : pour le 1^{er} semestre pour le 2^{ème} semestre annuelle

Motif de la demande :

- Formation dans un domaine différent de la formation d'inscription d'origine
- Expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger
 - Contrat de travail
 - Expérience non rémunérée au titre bénévole
 - Stage⁽¹⁾
- Engagement de service civique en France ou à l'étranger
 - Engagement volontaire de service civique
 - Volontariat associatif
 - Volontariat international en administration (VIA) ou en entreprise (VIE)
 - Volontariat de solidarité internationale (VSI)
 - Service volontaire européen (SVE)
 - Service civique des sapeurs-pompiers
- Projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur
- Autre : _____

⁽¹⁾L'établissement d'une convention de stage sera obligatoire et l'inscription sera soumise au paiement des droits de scolarité.

Joindre :

- Une lettre de motivation synthétique décrivant le projet dans laquelle vous atteste que vous n'avez pas bénéficié d'une précédente période de césure dans le même diplôme
- Toute pièce supplémentaire que vous jugerez utile à l'instruction de la demande

Si la période de césure se déroule hors du territoire français métropolitain :

- Assurance rapatriement
- Assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Attestation d'affiliation à la Caisse des Français à l'étranger ou à une assurance privée pour le risque accident du travail/maladie professionnelle (si le montant mensuel net perçu dans le cadre de la césure est > à 554.50€).

Avis du responsable MEEF : Favorable Défavorable Signature : _____

Décision de la Directrice de l'INSPE : **"Le droit à la réinscription en M1 dépendra des conditions d'inscription au M1 pour 2026-2027. Celles-ci sont susceptibles d'évoluer. Si des changements réglementaires venaient à empêcher votre réinscription, l'INSPE décline toute responsabilité."**

Période de césure acceptée

Pour que l'année de césure soit effective, une inscription administrative à l'INSPE est obligatoire. L'acceptation de la demande de période de césure ne préjuge pas de l'acceptation d'une convention de stage par les parties.

Période de césure refusée

Motif du refus : _____

Date : _____

Signature et cachet de la directrice de l'INSPE

NOTIFICATION de DECISION à CONSERVER et à JOINDRE à la fiche d'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE